

CERTIFICATION EMPLOYEUR ENGAGÉ

Les partenaires de l'**Opération conciliation études-travail** | MRC des Maskoutains et d'Acton proposent aux employeurs un outil pour soutenir les employés-étudiants dans leur cheminement scolaire et professionnel par le biais d'une certification «Employeur engagé».

La certification « Employeur engagé » reconnaît les mesures et les pratiques de gestion des ressources humaines d'une organisation favorisant la réussite scolaire et l'obtention d'un diplôme qualifiant. « L'Employeur engagé » prépare, lui aussi, la main-d'œuvre de demain!

Devenez « Employeur engagé »

Obtenez une certification en répondant aux quatre critères de base suivants :



- Offrir à mon employé un **nombre d'heures** de travail raisonnable, soit une moyenne de 15 heures par semaine, pendant l'année scolaire.



- Offrir un **quart de travail** qui se termine au plus tard à 22 heures et qui respecte l'horaire des cours et les engagements scolaires.



- S'assurer de pouvoir libérer l'employé-étudiant **lors des périodes d'examen ou de fin d'étape** pour lui donner un maximum de temps d'études et de préparation aux évaluations.



- **Valoriser les études** en s'informant régulièrement des résultats et travaux scolaires de ses employés-étudiants et en encourageant l'effort et la persévérance.

Avantages pour l'employeur

- Voyez votre entreprise bénéficier d'une reconnaissance sociale porteuse
- Facilitez votre recrutement d'employés-étudiants
- Améliorez la rétention de votre main-d'œuvre
- Posez des gestes concrets augmentant votre productivité d'entreprise
- Favorisez la persévérance et la réussite scolaire de notre jeunesse
- Participez au rehaussement économique de votre région avec une relève plus qualifiée

Quelque 40 % des employeurs sondés ont démontré un intérêt pour un système d'accréditation « **Employeur engagé** ».

Serez-vous l'un de ces précurseurs?

Il sera possible de devenir un employeur engagé d'ici quelques semaines! Si vous souhaitez faire connaître votre intérêt pour une certification, contactez Anne-Marie Saint-Germain, chargée de projets de la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains au **450 773-3474 poste 224**.





On concilie, on réussit!

